



NON
À L'HOMOPHOBIE
AU TRAVAIL !
LUTTER ENSEMBLE
CONTRE LES
DISCRIMINATIONS



« La lutte contre la discrimination à l'embauche et sur les lieux de travail ne relève pas seulement d'une législation, aussi complète soit-elle. Un travail de formation, de sensibilisation s'impose. »

Extrait de la brochure

No Discrim de la
Fondation André Renard
2004



Éditeur responsable

Thierry Bodson

Rue Haute, 42 - 1000 Bruxelles

Graphisme

Anne Crahay

Illustration

John PAN !

Font

DilleniaUPC

05.2016

NON À L'HOMOPHOBIE AU TRAVAIL ! LUTTER ENSEMBLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Nadine de Rothschild
« Il n'est pas homosexuel...
alors il est normal ! »

Stéphane Bern
« Les homosexuels ne sont
pas forcément anormaux... »

20h10 pétantes,
Canal +, 7 décembre 2004.

04

INTRODUCTION

06

LIGNE DU TEMPS
L'ÉMANCIPATION
CONTEMPORAINE
DES HOMOSEXUEL-LE-S



10

PLANISPHERE DES DROITS
DES HOMOSEXUEL-LE-S
DANS LE MONDE

12

MYTHES & RÉALITÉS
À PROPOS DES GAYS
ET DES LESBIENNES

18

L'HOMOPHOBIE
AU TRAVAIL

20

VICTIME
DE DISCRIMINATION ?
QUE FAIRE ?

22

GLOSSAIRE

26

BIBLIOGRAPHIE
NON-EXHAUSTIVE

27

ADRESSES
UTILES



AVANT-PROPOS

En 2006, la FGTB Liège-Huy-Waremme – en collaboration avec l'asbl Promotion & Culture et LaLucarne.org – avait lancé une vaste campagne de sensibilisation contre l'homophobie. Pionnière au niveau syndical, cette campagne « **Je suis homo. Je vaudrais moins qu'un-e hétéro ?** » déployait un ensemble d'outils concrets et pratiques pour lutter contre l'homophobie : brochure, expo-parcours, site internet, journées de sensibilisation...

Le succès fut au rendez-vous immédiatement, confirmant la nécessité de sensibiliser autour de cette question. Aujourd'hui, 10 ans plus tard, discriminations et attitudes homophobes sont, hélas, toujours une réalité. Relancer la sensibilisation, tout en l'actualisant, est apparu comme une évidence. En accord avec les promoteurs initiaux,

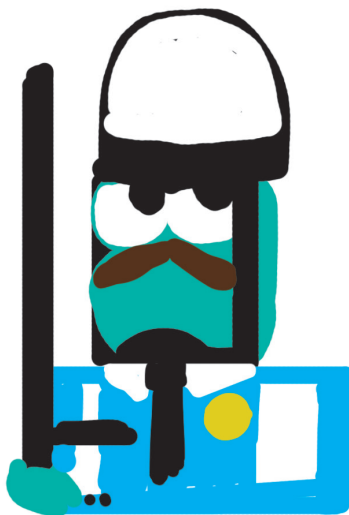
nous – FGTB wallonne, CEPAG, Cellule Lutte Contre les Discriminations et LaLucarne.org – avons donc décidé de nous unir pour réaliser une mise à jour des outils de sensibilisation et en assurer une large diffusion. Cette démarche nous a paru évidente et importante car, si notre pays est historiquement « à la pointe » dans l'obtention de l'égalité légale pour les homosexuel-le-s, l'égalité sociale est encore loin d'être admise par toutes et tous. Les discriminations au quotidien, notamment sur le lieu de travail, les agressions verbales et physiques (pouvant aller jusqu'au meurtre) nous le démontrent. La lutte contre les discriminations et la promotion de l'intégration sociale font partie des missions fondamentales d'une organisation syndicale mais aussi d'un mouvement d'éducation populaire. C'est pour cette raison que nous voulons poursuivre l'éveil des consciences des délégué-e-s syndicaux, des affilié-e-s, de tous les interlocuteurs du monde du travail et, bien sûr, de l'ensemble des citoyen-ne-s. Cette humble, mais déterminée contribution, à la lutte contre l'homophobie vient en soutien aux multiples initiatives du monde associatif (c'est pourquoi nous avons tenu à mener ce projet avec l'asbl LaLucarne.org) et politiques.

Anne-Marie Andrusyszyn
Directrice CEPAG

Thierry Bodson
Secrétaire général FGTB wallonne

LIGNE DU TEMPS

Quelques dates-clés
de l'émancipation
contemporaine
des homosexuel-le-s



1969

27 juin

Les clients du bar gay Stonewall Inn à New-York, se révoltent contre le harcèlement policier. Les jours d'émeutes violentes qui suivirent sont une étape-clé du combat pour l'émancipation des homosexuel-le-s. C'est cet événement que célèbrent et commémorent les *Gay Prides* du monde entier.

1971

10 mars

Sur les ondes de RTL : première émission radio consacrée à l'homosexualité. « L'homosexualité, ce douloureux problème », présentée en direct par Ménie Grégoire, est interrompue par des militantes du Mouvement de Libération des Femmes et par des homosexuel-le-s du mouvement Arcadie qui scandent : « C'est pas vrai, on ne souffre pas ! » De cet événement, naîtra le Front d'Action Homosexuel Révolutionnaire (FAHR)

1975

Janvier

Sur Antenne 2 : premier débat télévisé sur l'homosexualité.

1979

5 mai

À Anvers : première manifestation de rue des homosexuel-le-s belges

1980

Yves Navarre obtient le prix Goncourt pour son roman « Le Jardin d'Acclimatation ».

Il s'agit d'une reconnaissance de facto du fait homosexuel par l'une des plus emblématiques institutions intellectuelles françaises.

1990

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) enlève l'homosexualité de la liste officielle des maladies mentales.

1996

Première Belgian Lesbian & Gay Pride à Bruxelles.
Coming out d'Elio Di Rupo, alors Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Economie et des Télécommunications.

1998

Loi belge sur la cohabitation légale (première reconnaissance légale des couples de même sexe).

2001

Election de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris.

« J'aurais pu me cacher ou j'aurais pu me refouler. C'est-à-dire être malheureux toute ma vie. Et même avoir des relations avec quelqu'un de l'autre sexe et puis, en cachette, avoir des relations homosexuelles. Et, je me suis dit, si je veux faire de la politique et être honnête en politique, il faut déjà être honnête avec soi-même. Et donc, accepte toi ! »

Xavier Bettel

Premier ministre luxembourgeois

JT RTBF

25.10.2013

2002

Election de Klaus Wowereit à la Mairie de Berlin.

2003

Loi contre les discriminations : elle permet de combattre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, l'âge, la conviction religieuse ou philosophique, l'état de santé actuel ou futur, le handicap ou la caractéristique physique. Cette loi concrétise un principe de la Constitution Belge tout en transposant deux directives européennes. Elle ouvre le mariage aux couples de même sexe.

NEW-YORK 1969

ÇA IRA
MIEUX
DEMAIN...



LIÈGE 2012



C'EST À
ESPÉRER
...

2005

17 mai
1^{re} journée mondiale de lutte contre l'homophobie.
La Belgique est le 1^{er} pays à proclamer officiellement le 17 mai : Journée nationale de lutte contre l'homophobie.

2009

1^{er} février
La social-démocrate Jóhanna Sigurðardóttir devient **la première femme Première ministre d'Islande et la première cheffe de gouvernement ouvertement homosexuelle au monde.**

2011

6 décembre
Elio Di Rupo prête serment devant le Roi des Belges, devenant ainsi **le Premier chef de gouvernement ouvertement homosexuel de l'Union européenne.**

2012

22 avril
Ihsane Jarfi, jeune trentenaire, est enlevé en sortant d'une discothèque de Liège. Il est torturé puis abandonné agonisant dans un champ de la périphérie. Son corps y sera retrouvé le 1^{er} mai 2012. Le motif aggravant d'homophobie a été retenu par le tribunal.

25 juillet
Jacques Kotnik, un SDF, est assassiné de 6 coups de marteau dans un parc de Liège. Le coupable a reconnu la motivation homophobe de son geste.

2013

4 décembre
Le libéral Xavier Bettel, ouvertement homosexuel, est désigné Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg. Son mariage, le 15 mai 2015, avec son compagnon belge, sera largement médiatisé.

2014

17 mai
Suite aux deux meurtres précités, le gouvernement belge rend public le second volet de son « **Plan d'action interfédéral de lutte contre les discriminations homophobes et transphobes 2013-2014** ».

11 avril
Le Parlement wallon adopte le décret insérant, dans le **Code wallon de l'action sociale et de la santé, des dispositions relatives à l'aide aux personnes lesbiennes, gays, bisexuels, bisexuelles et transgenres.**

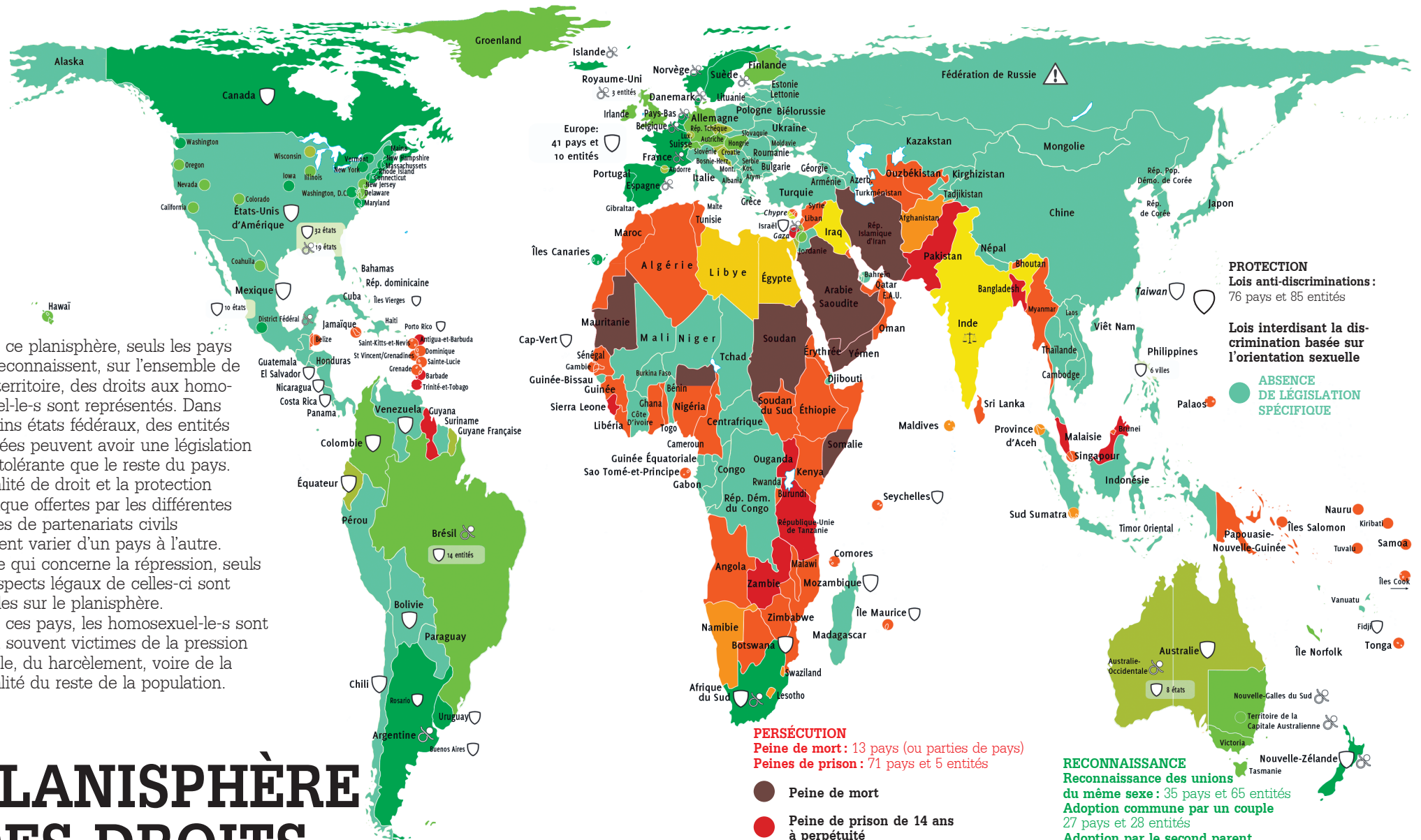
23 avril
Le parlement belge adopte la loi qui ouvre la filiation et la reconnaissance aux couples lesbiens. Elle permet à l'épouse de la maman biologique d'être reconnue mère automatiquement. Une procédure de reconnaissance est prévue pour les couples de mères non mariées.

2016

11 mai
L'Italie adopte l'union civile homosexuelle.

Dans ce planisphère, seuls les pays qui reconnaissent, sur l'ensemble de leur territoire, des droits aux homosexuel-le-s sont représentés. Dans certains états fédéraux, des entités fédérées peuvent avoir une législation plus tolérante que le reste du pays. L'égalité de droit et la protection juridique offertes par les différentes formes de partenariats civils peuvent varier d'un pays à l'autre. En ce qui concerne la répression, seuls les aspects légaux de celles-ci sont visibles sur le planisphère. Dans ces pays, les homosexuel-le-s sont aussi souvent victimes de la pression sociale, du harcèlement, voire de la brutalité du reste de la population.

PLANISPHERE DES DROITS DES HOMOSEXUEL-LE-S DANS LE MONDE



PROTECTION
Lois anti-discriminations :
76 pays et 85 entités

Lois interdisant la discrimination basée sur l'orientation sexuelle

ABSENCE DE LÉGISLATION SPÉCIFIQUE

PERSÉCUTION
Peine de mort : 13 pays (ou parties de pays)
Peines de prison : 71 pays et 5 entités

- Peine de mort
- Peine de prison de 14 ans à perpétuité
- Peine de prison jusqu'à 14 ans
- Lois (propagande) limitant la liberté d'expression
- Pas de peines précises
- ⚠ Lois «morales» (religieuses) limitant la liberté d'expression et d'association des LGBT

RECONNAISSANCE
Reconnaissance des unions du même sexe : 35 pays et 65 entités
Adoption commune par un couple : 27 pays et 28 entités
Adoption par le second parent : 17 pays et certaines régions d'Italie

- Mariage
- Dispositif similaire (substitut du mariage)
- Dispositif de « remplacement » de valeur inférieur au mariage
- ⌘ Adoption commune par un couple

MYTHES & RÉALITÉS À PROPOS DES GAYS ET DES LESBIENNES*

Qu'en pensez-vous ?

Ce questionnaire met en relief les préjugés et les réalités qui caractérisent le vécu des gays et des lesbiennes. Répondez aux « vrai-faux » et comparez vos réponses aux commentaires se rapportant à chaque affirmation.

* Adapté de la brochure « Ni plus ni moins : comme tout le monde ! » avec l'aimable et confraternelle autorisation de la Confédération des Syndicats Nationaux (Canada) - <http://www.csn.qc.ca>

01 **VRAI
FAUX**

L'homosexualité est un choix.

02 **VRAI
FAUX**

Il est prouvé que l'homosexualité n'est pas une maladie mentale et qu'elle ne peut être guérie.

03 **VRAI
FAUX**

L'homosexualité est contre-nature.

04 **VRAI
FAUX**

Les pédophiles sont le plus souvent des hommes homosexuels.

05 **VRAI
FAUX**

Certaines études scientifiques tendent à démontrer qu'il n'y aurait pas de préjudices causés aux enfants élevés dans un milieu homoparental.

06 **VRAI
FAUX**

Les gays et les lesbiennes occupent des emplois précis sur le marché du travail.

07 **VRAI
FAUX**

Il est facile d'identifier les gays et les lesbiennes d'un simple coup d'œil.

08 **VRAI
FAUX**

Les homosexuel-le-s vivent des attirances physiques, et non de véritables amours.

09 **VRAI
FAUX**

Il n'y a pas de gays ou de lesbiennes dans mon entourage.

10 **VRAI
FAUX**

Il y a de plus en plus de gays et de lesbiennes dans la société.

11 **VRAI
FAUX**

Il n'y a plus d'homophobie en Belgique.

12 **VRAI
FAUX**

La lutte contre l'homophobie n'est pas une préoccupation syndicale.

« La confusion pédophilie-homosexualité que certains des plus hauts 'dignitaires' entretiennent, pour parfois la récuser par la suite du bout des lèvres, est une insulte à l'intelligence. »

Extrait d'un des témoignages de la **Commission Adrianssens** (pour le traitement des plaintes pour abus sexuel)

ET QU'EST-CE QU'ELLES PRENDRONT, LES DEUX DÉMOISELLES ?



01 ~~FAUX~~

L'homosexualité est un choix.

Être homo ou hétéro, c'est comme être droitier ou gaucher. C'est une réalité qui ne change pas. Toutefois, les pressions sociales peuvent influencer le vécu des gays et des lesbiennes ou, parfois, les forcer à cacher leur orientation sexuelle. Le seul vrai choix d'une ou d'un-e homosexuel-le est la façon de vivre sa différence : l'assumer ou la renier, la révéler ou la cacher... Malgré de nombreuses recherches scientifiques n'a pu déceler un gène ou un trouble hormonal, ni établir de raisons psychiatriques, psychologiques ou sociologiques responsables de l'homosexualité.

02 ~~FAUX~~ VRAI

Il est prouvé que l'homosexualité n'est pas une maladie mentale et qu'elle ne peut être « guérie ».

L'homosexualité n'est pas une maladie. Si aujourd'hui, la communauté scientifique s'accorde unanimement sur cette affirmation, cela n'a pas toujours été le cas : il a fallu attendre 1990 pour que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Pourtant, certains gouvernants et représentants politiques ou religieux (quelle que soit la religion) n'ont cure de ce qu'affirme le monde scientifique et continuent encore à considérer l'homosexualité comme une maladie mentale, une déviance.

03 ~~FAUX~~

L'homosexualité est contre-nature.

L'homosexualité a toujours existé quelle que soit la civilisation. Même dans le règne animal (surtout chez les mammifères), on constate des comportements homosexuels. En 2006, le Muséum d'Histoire Naturelle d'Oslo (Norvège) a d'ailleurs consacré une exposition à l'homosexualité animale visant à réfuter l'argument selon lequel le comportement homosexuel est contre-nature.

04 ~~FAUX~~

Les pédophiles sont le plus souvent des hommes homosexuels.

Contrairement à certaines croyances, l'orientation sexuelle n'a rien à voir avec la pédophilie. L'immense majorité des agresseurs sexuels d'enfants sont d'ailleurs des hommes hétérosexuels mariés et avec des enfants.

05

~~VRAI~~
~~FAUX~~

Certaines études scientifiques tendent à démontrer qu'il n'y aurait pas de préjudices causés aux enfants élevés dans un milieu homoparental.

Depuis plus de 30 ans, de nombreuses études le prouvent : les enfants de parents homosexuels ont un développement psychosocial semblable à celui des enfants de parents hétérosexuels. Ces enfants ne sont pas plus fréquemment homosexuels ou n'ont pas davantage de problèmes d'identité sexuelle. Rappelons que l'homosexualité n'est ni une maladie contagieuse, ni un choix.

06

~~VRAI~~
~~FAUX~~

Les gays et les lesbiennes occupent des emplois précis sur le marché du travail.

Non, les homosexuel-le-s n'occupent pas des emplois particuliers. Au-delà du cliché dépassé du coiffeur, du danseur, du

fleuriste « gay » ou de la gardienne de prison lesbienne, les homosexuel-le-s travaillent dans tous les secteurs. Comme les hétéros, ils font un choix de carrière en fonction de leur parcours, de leurs aptitudes ou leurs passions, même si certains secteurs professionnels sont plus tolérants et accueillants. Le degré d'ouverture et d'échange avec les collègues est déterminant et de santé au travail des homosexuel-le-s comme des autres travailleur-se-s.

07

~~VRAI~~
~~FAUX~~

Il est facile d'identifier les gays et les lesbiennes d'un simple coup d'œil.

Etre homosexuel-le ne signifie pas « efféminé » ou « garçon manqué ». Rappelons que les homosexuel-le-s ont tous les âges, appartiennent à toutes les communautés ethniques et font partie de toutes les classes sociales. Une minorité d'homosexuel-le-s ont toutefois fait le choix d'adopter des codes d'apparences spécifiques et des

signes distinctifs pour montrer une appartenance à une communauté. Ce sont eux que les médias, à l'affût d'images « sensationnelles », mettent en avant. Ces mêmes médias participent à une stigmatisation de la communauté homosexuelle. Mais adopter une attitude ou un look particuliers n'est pas l'apanage des homosexuel-le-s : la communauté hip-hop, les fans de manga, les gothiques, les syndicalistes, les supporters de foot... ont également des codes spécifiques.

08

~~VRAI~~
~~FAUX~~

Les homosexuel-le-s vivent des aventures et non de véritables amours.

Depuis des années, les gays et les lesbiennes se battent pour faire valoir leurs droits et changer le regard de l'opinion publique sur l'homosexualité. Leur volonté et leur pugnacité à obtenir le droit au mariage, à la filiation et à l'adoption ainsi que l'existence de nombreux couples de même sexe stables et engagés ne sont-elles

pas des preuves en soi de l'importance et de la dignité qu'ils accordent à leur union ?

09

~~VRAI~~
~~FAUX~~

Il n'y a pas de gays ou de lesbiennes dans mon entourage.

Certains gays et lesbiennes ne révèlent pas leur homosexualité à leur entourage. La peur du rejet, des moqueries, d'être réduit à leur orientation sexuelle, de perdre leur crédibilité expliquent cette « autocensure ». Ce secret, très lourd à porter, peut être destructeur.

10

~~VRAI~~
~~FAUX~~

Il y a de plus en plus de gays et de lesbiennes dans la société.

Il est généralement admis que les homosexuel-le-s représentent 10 % de la population. Aujourd'hui, chez nous, un climat d'acceptation et d'inclusion dans la société, concrétisé

par des lois dénonçant l'homophobie ou ouvrant des droits aux homosexuel-le-s, permet aux gays et lesbiennes d'affirmer davantage leur homosexualité. C'est une évolution positive de notre société mais qui est loin d'être une réalité partout.

11

~~VRAI~~
~~FAUX~~

Il n'y a plus d'homophobie en Belgique.

Le meurtre d'Ihsane Jarfi ou celui de Jacques Kotnik, deux crimes homophobes, ne sont que la partie visible de l'iceberg. Au-delà de manifestations violentes et haineuses envers des homosexuel-le-s, l'homophobie peut être plus subtile. Des gestes d'affection comme s'embrasser ou se tenir la main peuvent susciter des réactions très négatives, de dégoût, voire de rejet, s'ils émanent d'homosexuel-le-s. En Belgique, bien que la population soit réputée ouverte et que les avancées pour l'égalité légale et juridique des homosexuel-le-s sont à la pointe, beaucoup

12

~~VRAI~~
~~FAUX~~

La lutte contre l'homophobie est une préoccupation syndicale.

Lutter contre les discriminations et pour le bien-être, sur le lieu de travail et au-delà, est une des missions essentielles des organisations syndicales. De plus, en tant que syndicat de combat, interlocuteur social et contre-pouvoir, la FGFB se doit de soutenir cette lutte pour l'intégration et la cohésion sociale. L'égalité de chacun-e passe par l'égalité de toutes et tous.

L'HOMOPHOBIE AU TRAVAIL

La discrimination envers les
homosexuel-le-s sur le lieu de travail
peut prendre plusieurs formes :

Insultes ou « blagues » douteuses

Harcèlement

Refus d'embauche ou d'avancement

Déni de droits et d'avantages extralégaux octroyés aux couples hétérosexuels

Licenciement lorsque l'homosexualité est apprise par l'employeur

Mauvaise évaluation

Exclusion des cercles de sociabilité

Exclusion des structures d'autorité et de pouvoir

...

Selon le rapport annuel 2014 du Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances (UNIA), 80 dossiers ont été ouverts sur base de 167 signalements reçus pour le critère de l'orientation sexuelle. C'est moins qu'en 2013. La tendance est à la baisse dans l'enseignement mais à la hausse dans les médias dont internet (29 % des dossiers) et dans l'emploi (25 % des dossiers). La diminution globale du nombre de dossiers n'est pourtant pas un reflet fidèle des incidents et des délits qui ont émaillés l'année 2014. Deux tiers des dossiers laissent présumer une intention homophobe.

ALORS MA PETITE CHARLOTTE ?
IL PARAÎT QU'ON A UNE COPINE.
ON POURRAIT FAIRE UNE
RÉUNION TOUS LES TROIS ...



« Lorsque des personnes sont harcelées ou isolées dans leur lieu de travail en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle, il y a violation de leurs droits de la personne et de leurs droits de travailleurs et de travailleuses. »

Extrait de Fierté au travail
brochure du Syndicat
des Métallos, Canada

QUE FAIRE EN CAS DE DISCRIMINATIONS OU D'ACTES HOMOPHOBES ?

Depuis 2003, la Belgique dispose d'une loi générale de lutte contre les discriminations.

Cette législation a évolué et a été remplacée par la loi du 10 mai 2007 (modifiée par la loi du 30 décembre 2009 et la loi du 17 août 2013) actuellement d'application. Elle consacre les principes d'égalité repris dans la Constitution et transpose deux directives européennes. Cette loi permet, notamment, de combattre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle. De nombreux domaines sont concernés : l'enseignement, l'horeca, le logement, l'économie ainsi que les activités sociales, culturelles, politiques, sportives...

Les relations du travail sont aussi visées par la loi (embauche, promotion, licenciement...). Dans le cadre professionnel, la victime ayant porté plainte ou introduit une action en justice est protégée contre son employeur. La charge de la preuve appartient désormais à ce dernier qui doit prouver l'absence de discrimination. En cas d'infractions (coups et blessures, violences, dommages aux biens...), les peines peuvent être aggravées si le mobile est la haine, le mépris fondés sur l'orientation sexuelle (homophobie) ou les autres critères retenus par la



loi (le sexe, l'origine ethnique, l'état civil, la naissance, le handicap, la religion, la fortune...). Les personnes qui se considèrent victimes de discrimination peuvent solliciter le soutien de leur syndicat et/ou des institutions compétentes comme le Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (UNIA).

HA! HA! HA!
C'EST PAS DU CAFÉ
DE TAPETTÉS, ÇA,
HEIN ?



*Avec la loi anti-discrimination du 10 mai 2007
et la loi relative au bien-être des travailleurs
du 4 août 1996, les syndicats disposent
de leviers permettant de dénoncer
les faits de discrimination et de
lutter contre l'homophobie au travail.*

VICTIME DE DISCRIMINATION ? QUE FAIRE ?

Concrètement, les personnes victimes
de discrimination peuvent :

**Déposer un signalement
auprès du Centre Interfédéral
pour l'Égalité des Chances (UNIA)**
www.unia.be/fr/signaler-une-discrimination

**Contactez La Cellule Lutte
Contre les Discriminations**
du CEPAG et de la FGTB wallonne
T. 081/26 51 53
clcd@cepag.be

Compléter un formulaire sur le
« point de contact discriminations »
de la FGTB
www.fgtb.be/discriminations

« Censurer la presse, interdire les homosexuels, briser l'opposition, voilà pourtant des crimes contre l'humanité, au sens où l'humanité n'existe que par la diversité des espèces qui la composent et par leur interaction. »

Malek Chebel

Extrait du Dictionnaire amoureux
des Milles et une nuits
Éditions Plon

GLOSSAIRE

Biphobie

Homophobie dirigée à l'égard des bisexuel-le-s.

Bisexuel-le

Personne qui est attirée physiquement, érotiquement et émotionnellement par les membres des deux sexes. Certains bisexuel-le-s ont néanmoins une préférence plus marquée pour les personnes d'un sexe en particulier.

Co-mère

Dans l'esprit et la lettre de la loi belge qui ouvre la filiation et la reconnaissance aux couples lesbiens, la co-mère est l'épouse ou la compagne de la mère biologique. Elle reconnue automatiquement dans le premier cas (épouse) et

au bout d'une procédure de reconnaissance dans le second cas (compagne non mariée).

Coming Out

Expression anglaise communément utilisée dans la langue française. Révélation de son homosexualité (ou de sa bisexualité) par la personne concernée. Cette révélation peut se faire à différents niveaux : familial, professionnel, social (loisirs, voisins, amis). Le coming out, et la manière dont il est admis et accepté par l'entourage, est une des étapes les plus importantes et décisives dans la construction identitaire des jeunes homosexuel-le-s et bisexuel-le-s.

Drag king

Femme qui porte des vêtements et d'autres signes distinctifs habituellement associés aux hommes.

Drag queen

Homme qui porte des vêtements, du maquillage et d'autres signes distinctifs habituellement associés aux femmes.

Gay

Homme qui est attiré physiquement, érotiquement et émotionnellement par d'autres hommes. Depuis une trentaine d'années, le mot anglais GAY s'impose aux quatre coins du monde et dans toutes les langues pour désigner les homosexuels.

Hétérosexisme

Promotion de la supériorité de l'hétérosexualité comme modèle relationnel. L'hétérosexisme prétend qu'il est plus normal, moral ou acceptable que d'être gay, lesbienne ou bisexuel. Contrainte sociale, culturelle ou religieuse qui pousse les individus à l'hétérosexualité au mépris de leur nature vraie et de leur identité.

Hétérosexuel-le

Personne qui est attirée physiquement, érotiquement et émotionnellement par les personnes du sexe opposé.

Holebi

Contraction de : Homosexuel, Lesbienne et Bisexuel-le. Terme générique pour désigner et parler des orientations sexuelles minoritaires dans leur globalité. Ce terme est utilisé en Belgique francophone par emprunt au néerlandais. Il n'est quasiment pas utilisé dans les autres pays francophones.

Homosexuel-le

Personne qui est attirée physiquement, érotiquement et émotionnellement par les personnes du même sexe. Le mot homosexualité a été forgé en allemand (homosexualität), en 1868, par le psychiatre et

sexologue hongrois Károly Mária Kertbeny à partir d'une racine grecque (homo = semblable) et d'une racine latine (sexuel). Il avait créé ce mot afin de militer pour la dépenalisation des rapports entre personnes de même sexe... mais le néologisme sera récupéré par ses confrères (la consonance scientifique leur plaisant beaucoup) afin de définir et classer une pratique considérée comme une perversion par la psychiatrie alors en plein essor.

Homoparental-ité

Qui a rapport avec les couples homosexuels ayant des enfants.

Homophobie

Attitude, sentiment, malaise ou aversion envers les personnes homosexuelles ou envers l'homosexualité en général. Cette attitude se traduit souvent par des réactions de rejet, d'exclusion et d'hostilité (parfois agressive). Les victimes en sont les homosexuel-le-s, mais plus largement, les personnes dont l'apparence ou le comportement déroge aux représentations traditionnelles de la féminité et de la masculinité.

Lesbienne

Femme qui est attirée physiquement, érotiquement et émotionnellement par d'autres femmes.

Lesbophobie

Homophobie dirigée à l'égard des lesbiennes. Ces dernières sont souvent victimes d'une double discrimination : le sexisme basé sur le genre et l'homophobie basée sur l'orientation sexuelle.

LGBT

Abréviation de Lesbiennes Gays Bisexuel-le-s & Transgenre. Terme générique pour désigner et parler des orientations sexuelles minoritaires dans leur globalité. La contraction LesBiGay existe également.

LGBTQI

Abréviation de Lesbiennes Gays Bisexuel-le-s Transgenre Queer & Intersexe. Terme générique pour désigner et parler des sexualités et des orientations sexuelles

minoritaires dans leur globalité. La version la plus courante dans la littérature et les médias s'arrête à « LGBT ».

Transgenre

Terme générique pour désigner et parler des orientations sexuelles minoritaires dans leur globalité.

Marche des fiertés

Francisation du terme Gay Pride.

Orientation sexuelle

Désir affectif et sexuel tant physique, érotique qu'émotionnel pour une personne du sexe opposé (orientation hétérosexuelle), du même sexe (orientation homosexuelle) ou des personnes des deux sexes (orientation bisexuelle).

Outing

Déclaration publique, par un tiers, de l'homosexualité d'une personne contre la volonté de celle-ci.

Queer

Personne qui remet en cause les catégories usuelles de sexe, de genre ou d'orientation sexuelle afin de refuser et de lutter contre les normes et étiquettes.

Sexisme

Attitude de discrimination fondée sur le genre et le sexe de la personne discriminée. Le sexisme attribue des qualités et des défauts qui seraient spécifiques et inhérents à chaque groupe de sexe.

Sortir du placard

Francisation de l'expression coming out.

Transgenre

Terme générique désignant les personnes transsexuels et travesties.

Transexuel-le

Personne qui ressent fortement et constamment qu'elle vit dans la peau du sexe erroné. Un transsexuel éprouve le besoin de vivre en tant que femme, et une transsexuelle éprouve le besoin de vivre en tant qu'homme. Certaines personnes transsexuelles, mais pas toutes, subissent un changement chirurgical de sexe ou recourent à la thérapie hormonale.

Transphobie

Homophobie dirigée à l'égard des transsexuel-le-s. La transphobie se manifeste particulièrement lors des phases de la transformation physique qui rend les transsexuel-le-s très vulnérables socialement.

Travesti-e

Personne qui porte des vêtements et du maquillage habituellement associés aux personnes du sexe opposé.

BIBLIOGRAPHIE NON-EXHAUSTIVE

L'homosexualité, entre préjugés et réalités

Jean-Baptiste Coursaud,
Éditions Milan, Collection
Les Essentiels, 2002

Les homosexuels

Gonzague de Larocque,
Éditions Le Cavalier Bleu,
Collection Idées Reçues, 2003

Mort ou fif. Contextes et mobiles de tentatives de suicide chez des adolescents et jeunes hommes homosexuels ou identifiés comme tels

Étude de Michel Dorais,
Université de Laval (Québec), 2000

Sains & saufs.

Petit manuel de lutte contre l'homophobie à l'usage des jeunes

Michel Dorais & Eric
verdier, VLB Editeur, 2005

Dictionnaire de l'homophobie

Sous la direction de Louis-George Tin,
Presses Universitaires de France, 2003

L'homosexualité

Jacques Corraze,
Presses Universitaires de
France, Collection Que Sais-Je ?
2005

Le Dictionnaire des cultures gays & lesbiennes

Sous la direction de Didier
Eribon, Éditions Larousse, 2003

Homophobie France 2004

Serge Simon, Editions Le Bord de
l'Eau, Collection Documents, 2004

Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968

Frédéric Martel, Editions du Seuil,
Collection L'épreuve des faits,
2008**Le rapt de Ganymède**

Dominique Fernandez,
Editions Grasset, 1989

Le rapt de Ganymède

Dominique Fernandez,
Éditions Grasset, 1989

Gay Planet

Eric Chaline,
The Gay Men Press, 2000

Straight talk ; Gays, lesbians and bisexuals at work

RFSL Sweden

Dictionnaire des chefs d'état homosexuels ou bisexuels

Didier Godard,
H&O Éditions, 2004

Réflexions sur la question gay

Didier Eribon,
Éditions Fayard, 2012

20th Century icons gay

Graham Norton,
Absolute Presse, 2001

The Gay Pillow book

Harper San Francisco, 1995

Lutter contre les dis- criminations au travail. Discrimination selon l'orientation sexuelle

Guide de la Fondation
André Renard, 2004

Lutter contre les dis- criminations au travail. Discrimination selon le genre

Guide de la Fondation
André Renard, 2004

Même les hétéros peuvent subir de l'homophobie au travail

Brochure de l'asbl Magenta, 2007

Charte Magenta sur l'analyse de genre

Brochure de l'asbl Magenta, 2006

Un monde libre d'homophobie

Brochure de la Confédération des
Syndicats Nationaux (Canada)

Questions relatives aux per- sonnestrans : perspectives syndicales

Groupe de travail du Congrès
du Travail du Canada sur la
solidarité et la fertilité, 2003

LGBT world legal wrap up survey

International Lesbian
and Gay Association

Recherche exploratoire sur les représentations de l'homosexua- lité dans la fonction publique belge

Cap Sciences Humaines/Université
Catholique de Louvain, 2007

Situation des lesbi-gays dans le monde du travail

Prof. John Vincke (Département
Sociologie - Université de Gand), 2008

Situations au travail des personnes homosexuelles exerçant une fonction manuelle, technique ou ouvrière -

Étude exploratoire, KUL (HIVA), 2010

Biologie de l'homosexualité

Jacques Balthazart,
Éditions Mardaga, 2011

La lutte contre l'homophobie : un engagement provincial pour un combat mondial,

Province de Liège, 2012

Pourquoi les gays sont passés à droite

Didier Lestrade, Paris, Le Seuil, 2012

Amants d'Apollon.

L'Homosexualité dans la culture
Dominique Fernandez,
Paris, Grasset, 2015

**Comment l'éducation sexuelle
peut rendre plus intelligent,
Orientations sexuelles et homophobie**
Patrick Doucet, Montréal, Liber, 2015

ADRESSES UTILES

**Centre Interfédéral
pour l'égalité des
chances et la lutte
contre le racisme - UNIA**
Rue Royale, 138
1000 Bruxelles

**Numéro vert gratuit
(plaintes) : 0800 12 800**
T. 02 212 30 00
info@unia.be
www.unia.be

Fondation Ihsane Jarfi
c/o Maison Arc-en-ciel
En Hors Château, 7
4000 Liège

Arc-en-ciel Wallonie asbl
Fédération wallonne
des associations LGBT
www.arcenciel-wallonie.be

Maison Arc-en-ciel
Hors Château, 7
4000 Liège
T. 04 222 17 33
courrier@arcenciel-wallonie.be

**Coordination
Holebi Bruxelles**
Coupole francophone
des associations
LGBTQI bruxelloises
www.CHB-bxl.be
Rue de la Chaufferette
3, 1000 Bruxelles
contact@ch-bxl.be

**Centre d'Education
Populaire André Genot
CEPAG**
Rue de namur, 47
5000 Beez
T. 081/26 51 52
cepag@cepag.be
www.cepag.be

LaLucarne.org asbl
Arts, Cultures, Médias
& Homosexualités
Lutte contre l'homophobie
Hors Château, 7
4000 Liège
T. 0486 73 27 64
courrier@lalucarne.org
www.LaLucarne.org

FGTB wallonne
Rue Haute, 42
1000 Bruxelles
T. 02/506 82 36
iw@fgtb-wallonne.be
www.fgtb-wallonne.be

**Cellule Lutte Contre
les Discriminations**
(CEPAG - FGTB wallonne)
Rue de Namur, 47
5000 Beez
T. 081/26 51 53
clcd@cepag.be

Le site www.homo-hetero.be
compile et rend accessible d'un
clic les informations disponibles
dans la brochure et sur le site.

PARCOURS / EXPOSITION

En complément à la présente
brochure, le CEPAG, LaLucarne.
org et la FGTB wallonne proposent
**une expo-parcours de sensibilisa-
tion à la réalité de l'homosexualité
pour lutter contre l'homophobie**
(disponible dès septembre 2016).

Elle se décline en **10
panneaux thématiques** :
histoire, sciences, sociétés, travail,
discrimination, droit, le combat
homosexuel, culture, langage, religions.
Dans un souci d'éducation permanente,
elle est accessible au plus grand
nombre et est disponible **gratuitement**
sur simple demande auprès de :
cepag@cepag.be
courrier@lalucarne.org



« J'étais harcelé à l'école chaque jour. On me traitait de pédé. »

Interview de l'acteur **Chris Colfer**
www.mrporter.com
10.07.2012

« Je n'ai pas peur qu'on me discrimine. Personne n'a le droit de le faire. L'amour fait ce qu'il veut. #rompiamoilsilenzio. »

Tweet du chanteur Mika
08.18.2015

« Pas de différence : C'est le même enfant dans un emballage différent. »

Interview de la chanteuse Cher

People Magazine
27.10.2011

« Les homos combattent le même genre de stéréotypes que les bodybuilders : les gens ont des idées fausses sur eux, comme sur nous. Bref, je n'éprouve aucune gêne sur ces histoires de pédés. »

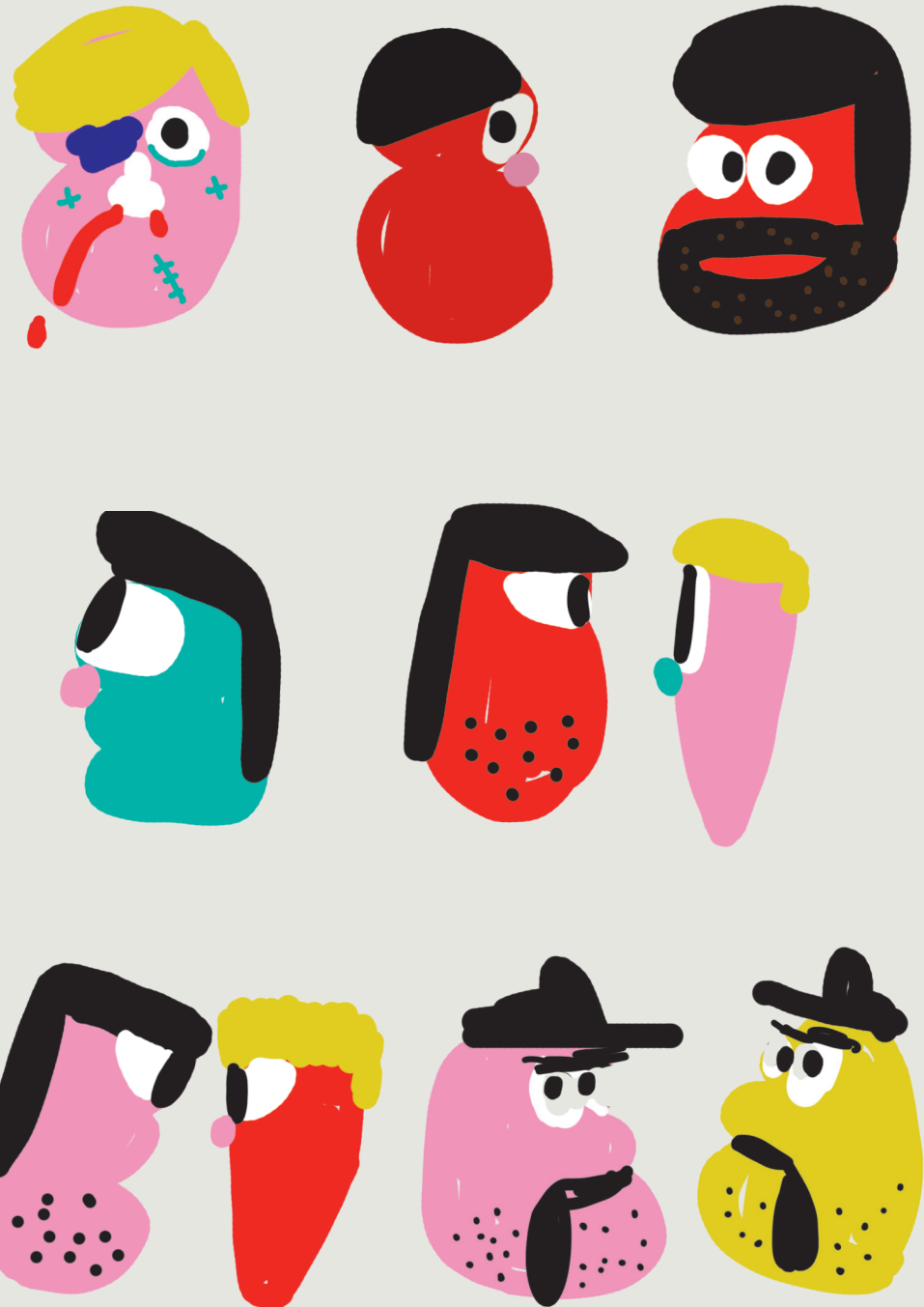
Interview d'Arnold Schwarzenegger

Magazine Oui
1977

« Ce qui n'est pas l'effet d'un choix ne peut être tenu ni pour un mérite ni pour un échec. »

Milan Kundera

Extrait de L'insoutenable légèreté de l'être



+ info

www.homo-hetero.be

www.fgtb-wallonne.be

www.cepag.be

www.lalucarne.org



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
et la Région wallonne.